

Spécial Covid 19
DÉCONFINEMENT

TOUT POUR NOS JEUNES !

Madame,
Monsieur,
Chers parents d'élèves,

L'apparition du Covid 19 a eu des conséquences brutales sur nos vies quotidiennes durant de longues semaines.

L'activité scolaire dans nos collèges n'a, bien sûr, pas échappé à l'obligation de confinement qui a obligé nos jeunes, leurs enseignants ainsi que les personnels administratif et technique à repenser leurs pratiques.

À l'heure de la reprise progressive, je tenais à saluer les efforts courageux de celles et ceux qui ont permis que, même au ralenti, la vie continue dans nos établissements .

Comme eux, les services départementaux en charge des collèges ne sont pas restés les bras croisés. Avec ces services, et bien avant l'annonce du retour graduel à la normale, j'ai pu travailler à la mise en place des nombreuses dispositions permettant le meilleur accueil de nos jeunes dans le respect strict de toutes les mesures sanitaires.

J'ai souhaité vous en livrer le détail afin de vous assurer de mon engagement total aux côtés de notre jeunesse et, je l'espère, apaiser ainsi des craintes légitimes.

Vous invitant à poursuivre vos efforts pour une reprise réussie, je reste à votre écoute.

Fidèlement,
Jerôme Viaud



- SCOLARITÉ -
REPRISE AVEC
OU SANS MASQUE



Depuis le 12 mai dernier, les classes de 6e et 5e ont pu reprendre les cours et, depuis ce 2 juin, c'est au tour des classes de 4e et 3e.

Rappelons que cette reprise de l'activité scolaire n'est pas une obligation, qu'elle s'effectue sur la base du volontariat et, comme l'a indiqué le ministre de l'Éducation, "uniquement si les conditions matérielles sont réunies".

C'est, bien sûr, dans le respect des consignes sanitaires que les établissements rouvrent leurs portes.

Quant au port du masque, s'il reste conseillé, il n'est finalement rendu obligatoire "lorsque les règles de distanciation sociale risquent de ne pas être respectées".

Retenons que le programme sport, santé, culture, civisme peut également être déployé et que, pour les élèves en situation de handicap, les cours reprennent dans les mêmes conditions.

Pour plus d'information sur les conditions propres à chaque établissement du canton :

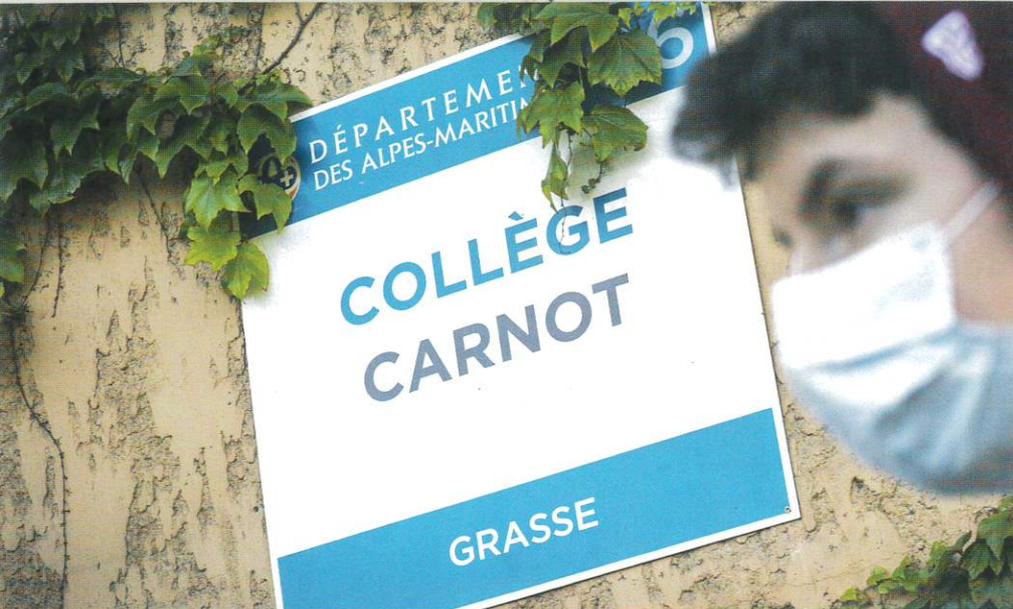
Collège Cantepedrix
04 93 70 14 90

Collège Carnot
04 93 36 02 62

Collège Saint Hilaire
04 93 36 36 65

Collège Paul Arène
04 93 66 62 50

Collège Wiesenthal
04 97 05 09 40



Déconfinement au tableau !

Depuis le 18 mai et conformément aux décisions gouvernementales, les élèves des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} dont les familles sont volontaires, ont repris le chemin du collège. Pour accompagner ce retour aux salles de classe, le Conseil départemental a pris de nombreuses mesures afin d'assurer une reprise dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

En liaison avec les autorités académiques et départementales de l'Éducation nationale, ainsi que les équipes de direction des collèges, un programme complet de marches à suivre a été adopté pour chaque collège.

POUR LE PERSONNEL TECHNIQUE

- Un recensement a permis d'évaluer l'état des forces vives susceptibles de reprendre les activités dans les missions d'accueil, d'entretien, de restauration et de maintenance des locaux.

Lorsque les équipes techniques sont incomplètes, le service de l'Éducation apporte des solutions au cas par cas, en affectant

un des agents de la brigade volante, un agent volontaire des écoles départementales de neige et d'altitude et de la mer qui demeurent fermées jusqu'à la fin juin.

- Tous les agents doivent être dotés en quantité suffisante d'équipements de protection individuelle appropriés jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit le 4 juillet 2020. Le Département fournit les masques et les collèges fournissent les équipements complémentaires tels que masques (FFP2), gants (EN 374), lunettes avec protection latérale des yeux et lunettes (EN 366), sur blouses et sur chaussures.

En cas de difficulté d'approvisionnement d'équipements autres que les masques (chirurgicaux ou FFP2 dont la pénurie est forte à ce jour), le Conseil départemental, après étude au cas par cas, tentera de subvenir aux besoins identifiés.



Gestes barrières, distanciation sociale, nettoyage et désinfection : les bons réflexes pour se protéger et protéger les autres

Il pourra également abonder, au cas par cas, les budgets de fonctionnement si nécessaire, après un contrôle de gestion.

- Des fiches conseils et fiches pratiques ont été communiquées à tous les collèges. Elles définissent pour chaque mission les mesures de protection adéquates afin que les agents soient protégés et rassurés. Ces fiches reprennent des cas de figure et des mises en situation pour, entre autres, l'utilisation des gants et masques, la fonction de lingerie, le lavage du linge, le nettoyage des locaux et des surfaces, la maintenance des bâtiments, l'accueil des livraisons, la réception de matériels et de denrées, les postures à tenir dans les vestiaires, en cuisine et plus spécifiquement pour les missions d'accueil du public, de gardiennage des gymnases et de restauration collective.

En complément, des formations sont délivrées par des conseillers techniques qui se déplacent dans les collèges volontaires en vue de rassurer les agents.

- Un protocole d'isolement post-identification des cas de COVID 19 (en cas de contacts) est mis en place en lien avec l'Inspection académique.

- Déjà lancée avant le début du confinement, la mobilité des personnels techniques se poursuit pour couvrir les postes vacants, soit en présentiel, soit en visioconférence.

POUR LA RESTAURATION

Compte-tenu de l'absence d'obligation de présence des élèves, et du nombre de jours tronqués, la facturation au forfait est abandonnée pour ce trimestre. Elle s'effectuera au 3^{ème} trimestre.

Les collèges sont donc invités à proposer aux familles un règlement des repas au ticket avec application du tarif forfaitaire à 3,35 € et de la déduction d'1€ au titre de l'aide à la cantine.

ORGANISATION DE LA DEMI-PENSION

La possibilité faite aux familles de faire reprendre les cours en présentiel pour les plus jeunes élèves est, entre autres, motivée par l'opportunité de leur faire bénéficier d'un repas complet équilibré. Le Conseil départemental met un point d'honneur à assurer la reprise d'un service de restauration de grande qualité.

**Toutes les informations sur la reprise dans les collèges :
département06.fr
rubrique : éducation**



Téléchargeable sur le même site, un guide complet à destination de tous les publics livre les détails sur le déconfinement.

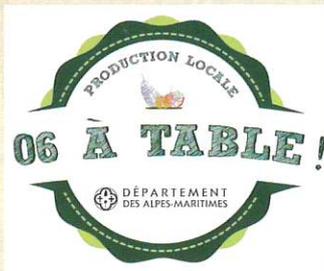
- L'ensemble des personnels techniques ayant repris leurs activités depuis le 11 mai, les cantines sont ouvertes et des repas chauds sont servis en demi-pension, et en pension complète pour les établissements qui possèdent un internat.
- L'approvisionnement des cantines continue de relever de la compétence des établissements pour des raisons de sécurité.
- Afin de poursuivre l'action entreprise depuis le début de l'année scolaire pour améliorer le "bien-manger", lutter contre le gaspillage alimentaire et les déchets, les commandes en circuits courts sont privilégiées, notamment auprès de la plateforme "06 à table" afin d'apporter un soutien à la production locale et aux agriculteurs maralpains dans cette période difficile.

POUR L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Conformément aux préconisations du Haut Conseil de la Santé Publique et le protocole sanitaire pour les établissements du secondaire publié par le ministère de l'Éducation nationale :

- Pour les locaux restés complètement fermés pendant le confinement et non fréquentés dans les 5 derniers jours ouverts avant la réouverture, la probabilité

CANTINES & BIO



"06 à Table", dispositif élaboré par le Conseil départemental, a été mis en place de façon expérimentale dès septembre 2016.

Il concerne actuellement une quinzaine de collèges et une trentaine d'agriculteurs mis en relation par l'intermédiaire d'une plateforme d'approvisionnement confiée aux bons soins de la Chambre d'Agriculture.

L'idée est de proposer une offre de produits locaux aux cuisines centrales ou aux cuisines des établissements par l'intermédiaire d'un marché de fournitures courantes porté par le Groupement d'achats de la Côte d'Azur.

de persistance du virus sur des surfaces sèches est négligeable.

- Un nettoyage pour une remise en propreté de tous les locaux intérieurs et des espaces extérieurs selon le protocole habituel a été effectué. Aucune mesure spécifique supplémentaire de désinfection n'est nécessaire.

- Pour les locaux restés partiellement occupés, concernant notamment les collèges ayant accueilli des enfants de soignants pendant toute la durée du confinement, un nettoyage avec désinfection a été effectué.

POUR LES INSTALLATIONS SANITAIRES

Comme avant chaque rentrée scolaire et après chaque longue période de fermeture des établissements, les opérations d'entretien et de purge du réseau d'eau froide ont été réalisées ainsi que les mesures relatives à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire.

De même, le protocole d'actions de maintenance pour la reprise et le fonctionnement des installations techniques de chauffage, de ventilation et de climatisation a été respecté.

COUP DE POUCE

Les aides du Conseil départemental

MULTIMEDIA

Depuis les premiers jours du confinement, le Département a souhaité être solidaire des familles qui ne disposaient pas de matériel informatique à domicile.

Pour assurer la continuité pédagogique à laquelle chaque collégien est en droit de prétendre, ce sont près de 800 tablettes numériques qui ont été prêtées aux familles en difficulté.

De plus, pour dépanner des dizaines d'usagers chaque jour, la ligne téléphonique dédiée aux élèves et aux parents de collégiens qui rencontrent des problèmes informatiques est maintenue afin de continuer à offrir une assistance technique.

ACTION EDUCATIVE

L'offre d'activités péri éducatives est poursuivie dans la mesure où les enseignants sont volontaires et dans le strict respect des consignes sanitaires.

"Nous entendons aussi soutenir le tissu associatif en incitant à reprendre contact avec les collègues en vue de la poursuite des activités suspendues avant la fin de l'année scolaire ou en envisageant un report des activités entre les mois de septembre et décembre 2020." a expliqué Jérôme Viaud.

En parallèle, la préparation du catalogue d'offres péri éducatives "Ac'Educ 06" est en cours d'élaboration.

SCOLARITE 06

Les aides aux familles nécessiteuses ont été maintenues. Les agents de saisie des dossiers de bourse "Scolarité 06" ont assuré durant toute la période du confinement les mandatements et versements des aides.

Rappelons que la subvention d'études "Scolarité 06" s'adresse aux familles domiciliées fiscalement dans les Alpes-Maritimes, dont les enfants sont inscrits en collège public ou privé.

Cette subvention est allouée sur critère social, l'enfant devant bénéficier de la bourse de collège octroyée par le Ministère de l'Éducation nationale.

CANTINE 06

L'aide "Cantine 06" (1 € par repas) est maintenue pour chaque repas consommé dans les restaurants des collèges.

EQUIPEMENT DES COLLÈGES

L'équipement en matériel et mobilier se poursuit. Priorité est donnée aux équipements indispensables après travaux (réfection des salles de sciences, matériels de sport dans les gymnases...).

VIE SCOLAIRE

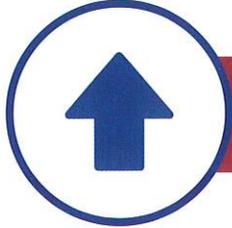
Malgré des délais contraints, la réalisation des carnets de correspondance est en cours afin d'assurer leur livraison pour la rentrée scolaire de septembre prochain.

RAPPELS UTILES POUR UNE REPRISE EN TOUTE SECURITE

Les règles de circulation



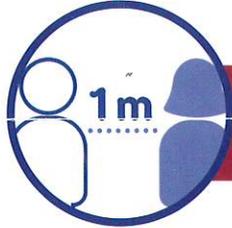
**Pas d'attroupements
dans les couloirs**



**Je respecte le sens
de circulation indiqué**

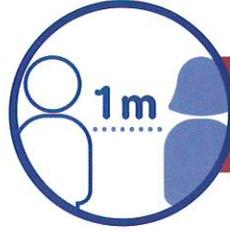


**J'ouvre les portes sans
toucher la poignée**



**Je me tiens à 1 m des autres
même en cas de croisement**

Les règles durant la récréation



**Je reste à 1 m des autres
(soit deux grands pas)**



**Je ne joue pas à
des jeux collectifs**



**Après la récréation,
je me lave les mains**



Au service des jeunes du canton de Grasse 1
Vous avez la parole !

Nom Prénom

Adresse

Merci de préciser le(s) établissement(s) scolaire(s) fréquenté(s) par votre(vos) enfant(s) :

Vos suggestions, critiques, attentes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....